

SOMMAIRE

Édito, Patrick Chamaret	page 3
10 Août 1944 : L'insurrection par la grève	page 4
A Narbonne : Un boulevard Georges Séguy	page 10
En 1977 : des propositions pour une gestion démocratique de la Sncf	page 12
Au salon du livre social : lire, penser, lutter - Comment naissent les grandes luttes ? - En quoi le livre participe-t-il à un engagement ?	page 16
Pierre Vallorani nous a quittés : hommage de J.Marc Coppola	page 22
Morceaux choisis	page 23

Rédaction : Ihs Cgt Cheminots - Coordination Christiane Roulet
Conception : PAO Cgt fédération des cheminots
Impression : Rivet
Photos couverture et pages intérieures : Sources photos de ce cahier : IHS Cgt des cheminots - Pascale Lalys
263, rue de Paris - case 546 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. 01 55 82 84 40 - Fax 01 48 57 10 36 - Ihs@cheminotCgt.fr - www. Ihs.cheminotCgt.fr
Les cahiers de l'Institut - ISSN : 2101-3721



© Pascale Laly

Ces mois de mai et juin 2019 auront été marqués par de nombreux évènements qui mériteraient d'être commentés dans le cadre de notre champ d'action et de l'apport de l'histoire, pour mieux comprendre le présent et aider à construire un avenir qui réponde à nos aspirations progressistes. Ce pourrait être le cas pour les élections européennes, pour comprendre (ou essayer de comprendre) tout au moins analyser comment on en est arrivé là ; ou encore la puissante manifes-

tation unitaire des cheminots du 4 juin témoignant d'une mobilisation que beaucoup de commentaires avaient enterrée depuis un an ; mais aussi les commémorations du 75^e anniversaire du débarquement en Normandie, entre bataille d'images et discordes présidentielles franco-américaine et réécriture de l'histoire, tout en saluant la Résistance intérieure... Et sans doute d'autres évènements encore que nous pourrions citer dans notre environnement et dans l'actualité.

Tout le sens de l'activité déployée par notre institut est d'aider à comprendre l'inconcevable, comprendre les refus, comprendre les alternatives mais aussi comment tout peut se lier dans l'histoire. Celle-ci n'est en fait rien d'autre que le fruit de l'action des hommes et des femmes qui la construisent, ne devant rien au hasard ou à la fatalité ni d'ailleurs aux forces de l'au-delà... !

Au travers des différents articles que nous vous proposons dans ce nouveau numéro de nos cahiers, vous trouverez des éléments de réponse, de réflexion et de compréhension, mais aussi les fils qui les relient entre eux dans leur diversité. Le thème du 3^e salon de l'histoire sociale, initié par l'Institut d'Histoire Sociale confédéral prendra ici tout son sens « Lire, Penser, Lutter »

Pour reprendre une expression de Nietzsche (adaptée à la mixité par nous) qui prend toute sa dimension quand on la place dans nos axes de travail de connaissance sur l'histoire sociale : « L'homme et la femme de l'avenir est celui et celle qui aura la mémoire la plus longue ».

Patrick Chamaret - Président de l'Ihs

10 AOÛT 1944 : L'INSURRECTION PAR LA GRÈVE

« Quand la France libérée rendra hommage aux plus valeureux de ses fils, elle réservera une place de choix aux cheminots de la région parisienne... (qui) ont verrouillé les transports de l'ennemi à un des moments les plus décisifs ».

Extrait d'un texte de Benoît Frachon publié dans le journal « L'humanité » du 25 août 1944.



Barricade devant le dépôt des Batignolles à Paris, août 1944, DR. Coll. IHS-CGT cheminots.

Souligner ce formidable engagement à chaque occasion, et ce 75^e anniversaire en est une, ça n'est pas seulement faire œuvre de mémoire pour que l'histoire ne s'oublie pas. C'est aussi faire mesurer ce que l'usage de la grève représente comme outil de défense, de résistance et de pression entre les mains d'une population, d'une collectivité consciente des intérêts et de la cause qu'elle défend.

C'est dans toutes les régions de France que les cheminots ont su s'organiser, résister, porter des coups à l'occupant, susciter des grèves, arrêts de travail et actions revendicatives, engendrant ainsi la prise de conscience et la non résignation.

Le contexte de la nationalisation, la force syndicale qui était la leur à cette époque, l'élan créé par leur réunification syndicale dès 1935 ont compté pour beaucoup dans cette attitude. Nous proposons d'y revenir pour tenter de mieux comprendre cet épisode.

DE LA VICTOIRE DU FRONT POPULAIRE AU DÉMANTELEMENT DE SES CONQUÊTES

Une politique antisyndicale et répressive dès 1938

La situation syndicale et politique de 1938 est elle-même héritière d'une longue suite d'événements qui ont marqué notre histoire et singulièrement l'histoire sociale de notre pays. Quelques repères et rappels sont nécessaires :

- Le 27 septembre 1935, accord Cgt-Cgtu en vue de la réunification qui se réalisera au congrès de mars 1936, ce qui donnera à la Cgt une force considérable (4 millions de syndiqués fin 1936). Chez les cheminots la Fédération dépasse les 360 000 membres avec un taux de syndicalisation de 67,3%
- Le 10 janvier 1936 (ce qui n'est pas sans rapport avec la réunification de la Cgt), publication du programme de rassemblement des forces populaires adopté par le PCF, la SFIO et les Radicaux.

- Du 26 avril au 3 mai 1936, victoire électorale du Front populaire.
- Le 26 mai débute la vague des grandes grèves.
- Le 7 juin, signature des accords de Matignon avec les lois sur les conventions collectives, les congés payés, les 40 heures...

Ces trois réformes cumulées constituent une avancée sociale sans précédent. Il a fallu deux ans de négociations pour adapter ces avancées à la Sncf dont la nationalisation intervient le 1^{er} janvier 1938 et dont le processus n'est pas achevé et sera suspendu lorsque débute la seconde guerre mondiale. Les épreuves arrivent très vite de divers horizons et se conjuguent pour briser le Front Populaire.

La victoire des Républicains en Espagne et très vite après, la levée d'une rébellion militaire en juillet 1936 pose rapidement la question du soutien aux forces démocratiques régulièrement élues. Or la France et l'Angleterre prônent la « non intervention », alors que Franco reçoit ouvertement l'aide de l'Italie et de l'Allemagne. Ce choix politique provoque la première fracture sérieuse au sein des forces politiques de gauche y compris dans la Cgt. Ici commence la lente dégradation qui permettra à la droite et au patronat de relever la tête. Le slogan de ce dernier « plutôt Hitler que le Front Populaire » prendra là toute son acuité.

Léon Blum le 13 février 1937 proclame la « pause sociale » avant de donner sa démission le 21 juin. Puis le Gouvernement Daladier est formé en avril 1938 qui sonne le glas du Front Populaire. Il s'agit comme il le dit de « remettre la France au travail » et Paul Raynaud son ministre des finances promulgue le 12 novembre 1938 les décrets loi qui démantèlent l'essentiel des conquêtes du Front Populaire.

Pendant la même période, le 30 septembre 1938, les accords de Munich signés par la France, l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne, c'est-à-dire par Daladier, Chamberlain, Mussolini et Hitler, livrent la Tchécoslovaquie, alliée de la France, à l'Allemagne sous le fallacieux prétexte de protéger la paix !

Décrets lois et trahison de Munich engendrent une riposte sociale et politique qui débouche sur des manifestations et un appel à une grève générale lancée pour le 30 novembre 1938. Les atermoiements au sommet de la Cgt font que cette initiative est un demi échec : il y a moins de 10% de grévistes dans les services publics. A la Sncf, le gouvernement envoie la troupe qui occupe dépôts et gares. Les conducteurs sont amenés à leur machine par des soldats en arme. **La répression commence** : condamnations diverses, prison ferme, 10 000 licenciements dans l'industrie ; chez les cheminots les brimades pleuvent : 5000 agents de la Sncf en subissent les conséquences (blâmes, rétrogradations, mutations d'office...) Pierre Semard et Jean Jarrigion sont exclus du Conseil d'Administration le 10 décembre 1938.

La répression ouvrière est bien installée, elle ne s'arrêtera plus. Et ce d'autant que le 23 août 1939, l'URSS et l'Allemagne signent le pacte germano soviétique. Considéré comme un acte d'autodéfense contre l'isolement du fait de la menace hitlérienne orientée vers l'Est par ceux qui partageaient cette analyse en France, il est dénoncé comme une trahison par la droite et le Gouvernement Français.

Les conditions sont ainsi créées pour que le PCF soit interdit le 26 septembre 1939.



Les cheminots des Ateliers de Vitry défilent à visage découvert, 14 juillet 1944, DR. Coll. IHS-CGT cheminots.

A la direction confédérale de la Cgt, le pacte germano soviétique de non-agression est majoritairement désapprouvé ; des fractions se créent ; Les unitaires sont exclus de fait de la Cgt. Des militants sont arrêtés, d'autres passent dans l'illégalité.

La fédération des cheminots est touchée de plein fouet par la répression. Un organisme non statutaire qui se dit « bureau fédéral » se substitue à la direction de la fédération élue en 1938. Sous un fallacieux prétexte, Semard et Tournemaine sont arrêtés en octobre 1939 et condamnés à 3 ans de prison. Transféré à Bourges, Pierre Semard sera livré aux nazis et fusillé le 7 mars 1942.

De septembre 1939 à juin 1941, environ 1290 agents de la Sncf seront suspendus, internés, révoqués ou licenciés pour raisons politiques et, sur ce total, 445 ont été internés ou incarcérés par les autorités françaises et 70 par les autorités allemandes.

Si l'on s'en tient aux listes nominatives de cheminots « éliminés de la Sncf » selon la formule employée par le service central du personnel, parmi ceux arrêtés de septembre 1939 à avril 1942, 233 périrent dont au moins 107 en déportation et 78 fusillés¹

¹ Sources Sncf : Rapport du directeur général de la Sncf concernant l'activité communiste et les mesures prises,

DE L'ACTION CLANDESTINE A LA GREVE GÉNÉRALE

Le 10 mars 1940, l'Allemagne envahit la France par une attaque éclair dans les Ardennes. L'armistice est signé le 22 juin 1940. Le système de collaboration est mis en place par Pétain avec un régime ouvertement fasciste. Dès l'été 1940 une offensive est lancée sous l'impulsion de Benoît Frachon pour structurer une organisation syndicale clandestine sur le principe de comités populaires comme structures de base regroupant les cheminots syndiqués ou anciens syndiqués acceptant d'organiser une activité clandestine sur les lieux de travail. La loi du 16 août puis le décret du 9 novembre 1940 promulguent la dissolution des organisations syndicales. Ainsi la Cgt et tous ses syndicats sont interdits.

Le 4 octobre 1941, la Charte du Travail voit le jour sous le nom de « loi d'organisation des professions » auxquelles sont rattachées des fédérations dites « légales ».

Chez les cheminots, outre cette fédération « légale », se met en place progressivement une fédération « illégale » avec tous ceux qui refusaient la collaboration avec Vichy et l'occupant nazi et qui reconstituent de multiples syndicats clandestins. Parallèlement se créent différentes structures et formes de résistance qui ne cesseront d'augmenter leurs activités malgré la répression féroce : arrestations tortures, déportations, assassinats...

Une double stratégie s'engage : d'une part contre l'occupant par de multiples actions de résistance (sabotages, déraillements,) et d'autre part pour la satisfaction des revendications des cheminots avec des actions ponctuelles sur le terrain.

A cet égard, la lecture de la « Tribune » clandestine est fort instructive : les appels à l'union et à l'action visent à obtenir la suppression des retenues sur salaire lors de la grippe de l'hiver 1940, l'octroi d'indemnités et de gratifications exceptionnelles pour service prolongé, des allocations de nuit, le maintien des avantages familiaux etc. Certaines de ces revendications sont satisfaites.

C'est ainsi qu'actions patriotiques et actions revendicatives sont liées apportant crédibilité les unes aux autres. La bataille des revendications stimulée par la direction fédérale fut constante pendant toute la période de l'occupation Allemande liant les actions revendicatives et la solidarité aux actions patriotiques, à côté de l'organisation spéciale conçue pour les actes de résistance et de sabotages. La tâche n'était pas des plus facile puisque naturellement de nombreux camarades pensaient que la lutte en faveur des revendications pour les moyens de vie, ou de survie même, ou pour les conditions et la durée du travail (les journées de travail étaient très longues, jusqu'à 57 heures par semaine), tout cela était périmé et dépassé, que seules comptaient les actions de sabotage. Or la démonstration fut bel et bien faite partout que là où les cahiers revendicatifs circulaient dans tous les services, l'esprit de résistance se renforçait, en même temps que la conscience qu'il était possible d'influer sur la situation et la renverser.

Dans le même temps, approuvée par la Fédération illégale clandestine, était préconisée la formation de noyaux de résistants dans les syndicats légaux.

Il s'agissait aussi de convaincre les militants qui s'engageaient au péril de leur vie et dans la lutte contre l'occupant de persuader les cheminots d'adhérer au syndicat légal, maintenu par

ceux qui avaient fait le choix du rapprochement avec le gouvernement de Vichy et de la collaboration avec l'occupant, et d'en accepter les conditions d'entrée. C'est pourtant cette voie qu'il fallait prendre et qu'ont défendue avec acharnement les dirigeants des syndicats « illégaux ». Celle qui a permis à la classe ouvrière de rester unie dans sa grande majorité.

L'objectif est d'élargir le rapport de forces dans la pratique et de travailler aussi à la réunification de la Cgt qui se fera le 17 avril 1943 selon les « accords du Perreux », petite localité de la banlieue Est de Paris où ils furent conclus après de longues négociations.

Un mois plus tard, le 27 mai 1943, est créé le Conseil National de la Résistance. Mené par Jean Moulin selon la mission que lui a confié le Général de Gaulle, le CNR assure à partir de cette date la représentation des groupements et formations politiques engagés dans la résistance, et des syndicats ouvriers résistants.

LYONNAIS!

Les armées alliées sont aux portes de Lyon.
Les Forces Françaises de l'Intérieur sont passées à l'attaque de notre ville.
L'ennemi est en fuite. Vous ne resterez pas passifs, comme à PARIS, comme à MARSEILLE, comme à GRENOBLE, vous chasserez l'ennemi et les traîtres de LYON.

LE JOUR DE L'INSURRECTION GÉNÉRALE EST VENU

Militants de la Résistance, au combat!
Ouvriers, faites la grève générale, protégez vos usines contre les destructions de l'ennemi en déroute, joignez-vous aux Milices Patriotiques armées et prenez d'assaut avec elles les édifices publics et les centres stratégiques de la ville.

Policiers, Gendarmes et G. M. R., obéissez à votre véritable gouvernement, à son délégué, le Commissaire Régional de la République et au Comité de Libération. Procédez à l'arrestation des collaborateurs et des traîtres miliciens et P. P. F.

Magistrats, faites libérer tous les politiques victimes de l'anti-France.

Fonctionnaires, restez à vos postes, assurez la continuité des services publics, empêchez le sabotage des installations d'eau, de gaz et d'électricité. Obéissez aux nouvelles autorités nommées par le Gouvernement Provisoire de la République Française.

Employés de l'O. T. L. et Cheminots, arrêtez tout trafic et veillez sur votre matériel.

Employés des Professions libérales, Femmes, Jeunes Gens et Jeunes Filles, participez tous au dernier combat libérateur.

Commerçants et Ménagères, hissez partout les trois couleurs.

La liberté se conquiert en combattant.
Aux armes, Citoyens !...

Le COMITE DE LIBERATION DU RHONE
Mouvement de la Libération Nationale.
Parti Communiste.
Front National.
C. G. T.
Comité de Coordination d'Action Chrétienne.

Ont adhéré à cet appel toutes les Organisations de Résistance. Édité par "LIBERATION".

Affiche éditée par Libération en août 1944 - Comité de libération du Rhône
© Bibliothèque municipale de Lyon Libre de droits

Les dates ont quelquefois un caractère symbolique... le 3 février 1943, l'armée allemande de Von Paulus capitule, encerclée devant Stalingrad par l'armée soviétique ; le 11 juillet 1943, l'offensive nazie dans la région de Koursk est brisée, la plus grande bataille de chars de l'histoire est terminée et l'implacable avancée des armées de l'URSS commence qui ne se terminera qu'à Berlin en 1945.

Il est également intéressant de relever, comme le fait l'historien Christian Chevandier, que les grèves étaient associées à des jours marquants tels que le 1er mai, le 14 juillet, le 20 septembre (date anniversaire de la bataille de Valmy), le 11 novembre, puis le 7 mars, date anniversaire de l'assassinat de

2 Service du travail obligatoire pour lequel étaient réquisitionnés des Français expédiés en Allemagne.

3 Sur les arrêts de travail à Oullins à cette période, voir « Cheminots en grève - Christian Chevandier.



Les résistants posent dans la cour du Dépôt des Batignolles à Paris devant leur prise de guerre, un camion allemand, août 1944, DR. Don Lacherez, Coll. IHS-CGT cheminots.

Pierre Semard, secrétaire général de la fédération CGT des cheminots. Y compris le 10 août qui était la date de la prise des Tuileries après la Révolution Française.

Pendant ces cinq années de guerre, de multiples exemples d'arrêts de travail, d'actions revendicatives diverses et de grèves viennent corroborer l'implication incessante des organisations clandestines (comités populaires, syndicats illégaux et leurs militants) pour ajouter aux actes de sabotages et entretenir et développer l'esprit combatif.

Laissons parler Jean Fumeaux : « *Toute notre activité de résistance s'est exprimée sous divers aspects. Elle a été individuelle, collective, a donné lieu à de multiples initiatives : déviation des wagons, sabotages de matériels, d'installations, également des manifestations revendicatives ou contre le STO²* »

Sans prétendre à l'exhaustivité, les exemples qui suivent donnent une photographie parlante des situations vécues au fil des mois.

Dès le 11 novembre 1940 à Vitry, en même temps que les étudiants défilent à l'arc de triomphe, les cheminots observent un arrêt de travail de 10 minutes sur leurs postes de travail à l'appel de la sirène.

Le 15 août 1942 à Sotteville, les ateliers ont prévu de faire la grève du zèle toute la journée

Le 13 octobre à Oullins, la rumeur circule dans les ateliers qu'une liste pour partir travailler en Allemagne est affichée au bureau du personnel. Camille Boivin témoigne : « *Bientôt la sirène de l'usine retentit à une heure inaccoutumée. C'est un cheminot, Enjohy qui vient de l'actionner ; c'est le signal pour les quelque 2500 ouvriers et employés de l'établissement pour se rassembler (...).*

On vient de faire la démonstration qu'il est possible de mobiliser les gens malgré l'occupation. L'ingénieur en chef apparaît accompagné par l'ingénieur allemand (...); timidement d'abord puis s'amplifiant, c'est une immense Marseillaise qui répond par avance (...). Cette grève a été le détonateur qui a permis à ceux qui luttèrent dans la résistance d'élargir leurs actions et de grouper autour d'eux plus de militants »³.

Début 1943, les grèves s'organisent de mieux en mieux comme à Montrouge, Chatillon, Batignolles, Rueil, Achères, Nanterre-la Folie, Oullins.

Le 7 mars 1943 à Vitry, jour anniversaire de l'assassinat de Pierre Semard, 600 ouvriers observent une minute de silence.

Le 27 mai en Corse, le cheminot Louis Frediant militant Cgt est abattu alors qu'il se rend à son travail. Ses obsèques sont suivies par des centaines de Corses qui accompagnent sa dépouille jusqu'à la gare.

Le 14 juillet 1943 à Villeneuve-Saint-Georges, après la montée en puissance de l'expression revendicative sur les salaires, la durée du travail, les primes, les tickets de force qui déboucha sur un arrêt de travail et une accentuation des sabotages, un drapeau tricolore est accroché à la cheminée de l'atelier voitures. Robert Hernio harangue les cheminots et passagers du haut d'une passerelle sous la protection des FTPF.

Dans l'atelier de Bordeaux, on a chanté la Marseillaise ; par trois fois à la cantine 1400 cheminots se sont levés et ont chanté

Le 20 septembre à Sotteville-lès-Rouen les cheminots débrayent en soutien aux travailleurs de la papeterie Sonopa.

Le 11 novembre 1943 des débrayages ont lieu chez les cheminots du Pas-de-Calais, de la banlieue parisienne, de Grenoble et Marseille

Le 29 novembre à Dijon-Perrigny, une grève d'avertissement de deux heures est décidée pour obtenir la grâce de sept cheminots du dépôt arrêtés pour faits de sabotages (en appui à un parachutage) et condamnés à mort par un tribunal allemand. Suivie par 1500 cheminots elle est soutenue par la population (pétitions, manifestations en ville) et elle rebondit le 2 décembre avec 2000 cheminots-dépôt, triage et gare- qui cessent le travail.

Dans la nuit du 1er au 2 avril 1944, à Lille-Délivrance une grève de 1 heure est observée en réaction à la tuerie des 86 otages d'Ascq. (30000 personnes assisteront aux obsèques !)

Le 1^{er} mai est une journée d'action célébrée par la « Tribune des cheminots » illégale qui reprend les différentes informations témoignant de la mobilisation des cheminots sous forme d'arrêts de travail et dépôt des revendications. Dans la région parisienne (le Landy, Ermont, la Plaine, Bobigny, l'Ourcq, la Varenne, Bercy, Paris-Lyon, Villeneuve, Rueil, Bois-Colombes, Montrouge, Batignolles) les cheminots font grève. A Oullins le travail est interrompu du matin jusqu'à 16h. A Valenciennes la grève a lieu l'après-midi pour cause d'alerte. A Marseille, les cheminots du dépôt Saint Charles et des ateliers du Prado présentent un cahier de revendications à leur chef de service (augmentation des salaires, échelle mobile, retraite des ayants-droits, meilleur ravitaillement, vêtements de travail, renforcement des conditions de sécurité mais aussi libération de tous les cheminots internés arbitrairement, retour des prisonniers et des détachés en Allemagne, reconnaissance du droit syndical)

« La Tribune » titre : **L'action mène à la victoire ! 1er mai 1944. D'après les renseignements parvenus, le 1er mai a été non seulement une journée revendicative mais aussi une journée d'action.**

La Fédération diffuse le mot d'ordre : « **pas un seul jour sans son cahier de revendication, pas une journée sans coups portés aux Allemands** »

Le 26 mai 1944 les cheminots de Marseille refusent de reprendre le travail après les bombardements. Les cheminots de Saint Charles et du Prado arrêtent le travail une heure le soir pour exiger l'augmentation de la ration de pain Puis survient le débarquement du 6 juin. « **Les cheminots et leurs organisations mettront tout en œuvre pour retarder l'acheminement du matériel de guerre et des soldats allemands en direction de la Normandie** »⁴

Le 29 juin 300 ouvriers débrayent de 14h à 14h15 pour revendiquer un salaire à 5000 fr, une prime de bombardement et une juste répartition des denrées.

Même démarche à Lyon et Noisy-le-Sec à propos du ravitaillement.

Le 14 juillet 1944, à Vitry et Choisy-le-Roi la Cgt appelle à se rassembler sur les tombes des cheminots fusillés pour y déposer des fleurs ; 600 se rendent au pont Mazagran et vers la statue Rouget-de-l'Isle où ils sont plus de 3000 en défilé. 7 cheminots de Vitry, 9 de Villeneuve-Saint-Georges et 3 de La Plaine sont arrêtés.

⁴ Robert Hernio alors responsable des comités populaires cheminots

DE LA GREVE GÉNÉRALE A LA GREVE INSURRECTIONNELLE

Tout au long de l'occupation, la « Vie Ouvrière », journal de la Cgt reparu clandestinement dès février 1940 publiera 223 numéros qui mettent l'accent sur les problèmes quotidiens : coût de la vie, pénuries alimentaires, difficultés de ravitaillement, faiblesse des salaires etc. Elle dénonce le patronat qui a largement sombré dans la collaboration avec l'occupant et informe sur les luttes qui ont lieu dans les entreprises.

Dans le journal de « l'humanité » clandestine de la mi-août 1943, Benoit Frachon formule l'idée de la grève générale patriotique et revendicative débouchant sur l'insurrection nationale. Il écrit notamment : « *La grève générale insurrectionnelle n'est pas un simple arrêt général de travail. Il faudra (...) dans les chemins de fer désorganiser les transports de l'ennemi, paralyser le ravitaillement (...), avec les patriotes armés s'assurer la possession des nœuds ferroviaires (...). Les cheminots en arrêtant les convois d'armes et de munitions aideront puissamment à l'armement de ces combattants. C'est pourquoi il faut s'y préparer, s'y entraîner, dans une action incessante : c'est la meilleure école de l'insurrection nationale* »

En 1944, la question des arrêts de travail ne se posait pas en terme de droit pour des responsables syndicaux eux-mêmes clandestins.

Le 1^{er} août 1944, la « Tribune des Cheminots » écrit : « *Cheminots, votre rôle est grand dans cette bataille. Par tous les moyens, y compris la grève, immobilisez les transports par chemins de fer* »

Dans tous les centres se déroule le même type d'action, rencontre avec les chefs d'établissement sur les revendications et même déclaration : « *nous attendons une réponse positive pour le 10 août à 9h sinon c'est la grève* ».

« *Cheminots de Villeneuve-St-Georges, avec tous les cheminots de la RP, agissez pour arracher de la prison les 7 ouvriers arrêtés le 24 juillet. Soyez persuadés que seule l'action et la grève peuvent faire reculer l'ennemi exécré et maudit. Pour répondre aux menaces des nazis, développez vos milices patriotiques, que pas un ouvrier qui veut la libération du pays n'en soit en dehors. Sabotez, sabotez tout ce qui sert aux boches affameurs du peuple, empêchez la circulation des trains de matériel. En avant pour l'action, pour la grève, pour le soulèvement national qui libérera la France.* »

Ainsi s'adressait, dans un tract retrouvé dans nos archives, la direction illégale du syndicat de Villeneuve-St-Georges, entre le 5 et le 8 août 1944.

A l'appel du comité central de grève des cheminots le 10 août, la grève insurrectionnelle est lancée. Elle débute à Vitry et s'étend comme vous le savez à Batignolles, Villeneuve-St-Georges, Noisy-le-Sec, La Plaine, Montrouge, Charollais et La Villette. Les arrêts de travail s'enchaînent, ce qui vaut aux cheminots d'être salués par le Comité Parisien de Libération pour être entrés les premiers dans la lutte en décrétant la grève générale. Je le cite : « **Ils ont rendu à la France et aux alliés le plus grand des services. Leur exemple doit être suivi.** » Et il l'a été en effet puisque ce mouvement parti de quelques centres ciblés par la Fédération illégale a été le déclencheur de la puissante grève insurrectionnelle prélude à la libération de Paris, qui s'étendra à toute la corporation et à d'autres professions..

Le 15 août 1944, les troupes françaises et alliées débarquent sur la côte varoise. Dans les jours qui suivent, la grève générale insurrectionnelle touche les grandes villes comme Nice, Toulon, Marseille, Draguignan.

Au cours de la nuit du 18 au 19, le conseil syndical clandestin du syndicat Cgt des cheminots de Toulouse déclenche la grève insurrectionnelle. Le drapeau français est accroché au-dessus de l'horloge de la gare. (Le n° 22 des cahiers de l'Ihs rend compte avec détails des travaux réalisés par les camarades de Toulouse, sur la libération de la gare lors d'une journée témoignage, organisée le 4 décembre 2002 conjointement avec la Fédération, le groupe insurrectionnel Mata-biau, Résistance-fer et l'Ancac)

Tous ces événements, ajoutés aux actions armées, ne se déroulent pas sans réactions de l'occupant qui poursuit les arrestations, les prises d'otages, les fusillades et les déportations.

Le chemin sera encore long avant que le pays tout entier ne se libère, que l'occupant rende les armes, jusqu'à la libération des camps de concentration et le retour des déportés et prisonniers qui ont survécu. La transmission de ces pages d'histoire est sans cesse à renouveler et compléter pour que personne ne les ignore.

Rappelons que cette grève insurrectionnelle des cheminots du 10 août 1944 continue à être remarquée chaque année

à cette même date d'une cérémonie avec réanimation de la flamme au soldat inconnu de l'Arc de Triomphe.

Dossier réalisé à l'issue d'un travail collectif des membres du bureau de l'ihS et à partir des archives de l'ihS et de publications diverses. Les lecteurs se reporteront utilement aux cahiers précédents (n° 4 ; 22 ; 24 ; 25 ; 51) ainsi qu'aux éditions suivantes : « Cheminots et chemins de fer en Nord-Pas-de-Calais » – Éditions La Vie du Rail- par le CER cheminots NPC ; « Cheminots en Provence » - Éditions La Vie du Rail- par le CER cheminots PACA ; « Les années de guerre 1939-1945 » - Édition du CER cheminots PACA- de Robert Menchéryni.

Nous conseillons également :

Maurice Choury – « Les Cheminots dans la bataille du rail » ; Librairie académique Perrin

Christian Chevandier – « Cheminots en grève, ou la construction d'une identité (1848-2001) » ; Éditions Maisonneuve et Larose

Joseph Jacquet – « Les Cheminots dans l'histoire sociale de la France » ; Éditions sociales

Robert Hernio – « Avant que les cloches sonnent » Édition Fédération des cheminots.

C.G.T. FÉDÉRATION NATIONALE des TRAVAILLEURS des CHEMINS de FER FRANÇAIS C.G.T.

A tous les Cheminots

Le Comité Interfédéral de Résistance des Cheminots (C. G. T. et Confédération Française des Travailleurs Chrétiens) a lancé un manifeste qui demande aux Cheminots de tous grades de cesser le travail dans l'ensemble du pays.

Au moment où grâce à l'héroïsme et aux sacrifices de l'Armée Rouge et des troupes Anglo-Américaines et Françaises, l'Armée Allemande est en déroute et Paris à la veille d'être délivré, la direction unifiée de la Fédération est convaincue que les Cheminots de tous les réseaux répondront à cet appel.

Elle enregistre avec satisfaction que ceux de la Région Parisienne y ont répondu à l'avance en réalisant la grève depuis le 10 Août 1944.

En accord avec les directives de la C. G. T. et du Comité National de la Résistance, les Cheminots ont par ailleurs depuis l'occupation accompli leur devoir de patriotes en luttant chaque jour pour entraver le fonctionnement de la machine de guerre allemande dans ses transports.

Cette action fait la démonstration de la confiance portée par eux aux directives émanant du Gouvernement provisoire de la République Française et de son Président le Général de Gaulle et marque leur vif désir de le voir rapidement reconnu par les Gouvernements Anglais et Américains.

Forts de cette action, conscients d'avoir rempli leur devoir de patriotes, les cheminots estiment qu'ils sont en droit de poser dans l'immédiat les revendications suivantes :

- 1° Libération immédiate de tous les emprisonnés, détenus et internés pour actions politique, syndicale et anti-allemande.
- 2° Réintégration de tous les cheminots révoqués pour action politique, syndicale et anti-allemande (avec tous leurs droits, traitements, avancements, etc., etc.) constitution d'une commission paritaire pour l'examen de tous les autres cas.
- 3° Rétablissement des libertés syndicales à tous les échelons et libre exercice du droit syndical (tenue des réunions, manifestations, etc...)
- 4° Participation effective des organisations syndicales à la Direction et à l'Administration de la S. N. C. F.
- 5° Rétablissement immédiat de la convention collective en vigueur en 1937, abrogation de toutes les mesures restrictives introduites depuis (congés, facilités de circulation, avancement en grade, etc., etc...).
- 6° Fixation du traitement et pension de base correspondant au coût de l'existence compte tenu des fluctuations monétaires pour tous les cheminots, Compagnies secondaires, Auxiliaires et Retraités compris.
- 7° Retour à un régime de travail normal par la suppression immédiate des heures supplémentaires.
- 8° Attribution d'un secours immédiat aux cheminots sinistrés correspondant aux dommages subis.
- 9° Maintien des Groupes d'achat en commun créés par les cheminots, octroi de facilités pour leur ravitaillement.

La direction unifiée de la Fédération appelle tous les cheminots à rentrer en masse dans les syndicats pour leur donner la puissance nécessaire pour la réalisation de ces revendications.

LE BUREAU EXÉCUTIF UNIFIÉ DE LA FÉDÉRATION DES CHEMINOTS.

TOURNEMAINE (Nord) - CRAPIER (Nord)
HERNIO - CHAVAGNAC (Ouest)
LAUPRÈTRE - JEAN Lucien (Sud-Est)
PRUNEAU - PARIS (Sud-Ouest)
BONAVENTURE (Nord)
EMONT (Est)

OURADOU (Est) - CHAVEROT (Sud-Est)
CLERC - MÉTAYER - LAURENT (Ouest)
LECLERC (Sud-Ouest)
QUERTELET - MACQUET (Nord)
DELHOME (Compagnies Secondaires)
REDON (Cadres)

NARBONNE :

INAUGURATION DU BOULEVARD GEORGES SÉGUY



Devant la bourse du travail Gilbert Garrel, Dany Séguy entourée d'amis. Coll. Roger Lunez

A la demande de l'Union Locale CGT de Narbonne, le boulevard situé entre la Bourse du Travail et les voies de chemin de fer est devenu, le 17 avril 2019, le boulevard Georges SEGUY.

Fils de cheminot syndicaliste et communiste, Georges Séguy est né le 16 mars 1927 à Toulouse. Il a 15 ans quand il s'engage dans la Résistance suite à l'assassinat de Pierre Semard (un ami de son père) et participe à la confection de faux-papiers, journaux et tracts dans une imprimerie clandestine. Suite à une dénonciation, il est arrêté par la Gestapo, avec tous ses camarades de l'imprimerie, le 4 février 1944. Emprisonné à Toulouse puis envoyé au camp de Compiègne et déporté le 23 mars 1944, à l'âge de 17 ans, au camp de Mauthausen (Autriche) où il subit des longs mois de tortures physiques et psychologiques, des atrocités tellement inimaginables qu'il redoutait de ne pas être cru ! A son retour de déportation début mai 1945, il pèse 38 kilos et, selon ses termes a " du mal à refaire surface".

Entré à la SNCF en 1946 il est élu à la direction du Syndicat de Toulouse. De 1949 à 1957, il est secrétaire de la Fédéra-

tion CGT des cheminots. Et en devient le secrétaire général de 1961 à 1965.

Au 35^e congrès de la CGT en 1965, il devient membre du bureau confédéral de la CGT. Au 36^e congrès en juin 1967, il en devient le secrétaire général jusqu'en 1982. C'est lui qui a conduit la délégation CGT lors des négociations de Grenelle de mai 1968.

Il quitte la direction de la CGT lors de son 41^e congrès en 1982, année officielle de sa retraite de cheminot. Mais il ne cesse pas de militer. Il anime aussi un appel de 100 personnalités pour la Paix (Appel des 100) contre l'installation en Europe de fusées atomiques américaines. De 1982 à 2002, il est président de l'Institut CGT d'histoire sociale (IHS-CGT) dont il est le fondateur puis le président d'honneur de 2002 à 2016. Georges Séguy est décédé le samedi 13 août 2016. Il avait 89 ans.

Les militants CGT de Narbonne lui avaient alors rendu un hommage devant la Bourse du Travail où il était venu en 1989 présenter un de ses livres. C'est à cette occasion qu'il a été décidé de demander au maire de Narbonne de donner à un espace public le nom de Georges Séguy.

Le 17 avril 2019 à 17 h, le boulevard Léon Augé est devenu le boulevard Georges Séguy...

En mai 1968 face au Premier ministre Georges Pompidou, au ministre des Affaires sociales Jeanneney et son secrétaire d'Etat Jacques Chirac, mais aussi à Edouard Balladur et aux dirigeants du CNPF, «il a conduit la délégation pour discuter des revendications à Grenelle et s'exprimer au nom de 9 millions de grévistes et pas seulement au nom de quelques centaines de milliers de syndiqués» a rappelé Jacques Beneit, secrétaire de l'union locale de la CGT. «Le mouvement a débouché sur des avancées importantes pour les salariés avec entre autres l'augmentation de 35% du salaire minimum, la légalisation des sections syndicales d'entreprise. (...) Georges, c'est avec un profond respect, une reconnaissance inestimable, que nous sommes réunis aujourd'hui pour inaugurer un boulevard en ton nom. (...) En son nom pour que personne n'oublie que, grâce à lui et aux millions de salariés en grève, nous avons obtenu la reconnaissance des syndicats dans les entreprises.»

Après les interventions du maire Didier Mouly et de Dany Séguy, l'inauguration s'est terminée par un vin d'honneur offert par la mairie de Narbonne.



Dany Séguy dévoile la plaque en l'honneur de son père Georges. Coll. Roger Lunez

1 - FINALITES DE LA GESTION DEMOCRATIQUE DE LA SNCF

Les avantages du rail – réseau et matériel moderne adapté, économie d'énergie, infrastructure économe d'espace, sécurité, faible taux de pollution - devraient permettre à la Sncf de jouer un rôle de premier plan pour l'aménagement du territoire et la distribution équilibrée, rationnelle des forces productives dans l'ensemble du pays ; être davantage utilisée pour le transport lourd de marchandises et à longue distance ; être mieux employée pour le transport de voyageurs (dessertes urbaines, régionales, inter-régionales).

Dans le cadre d'une politique des transports fondée sur la complémentarité des techniques, la gestion démocratique de la Sncf devrait reposer sur les principes suivants :

- autonomie de gestion de l'entreprise
- participation du personnel à la gestion à tous les niveaux et s'appuyant sur une véritable décentralisation
- contrôle de l'État à posteriori

2 – LES PRINCIPES DE LA GESTION DEMOCRATIQUE

L'autonomie de gestion

Les orientations générales de la politique économique et sociale ainsi que les objectifs d'ensemble et sectoriels retenus dans le plan démocratique relèvent naturellement de la responsabilité du Parlement et du Gouvernement. L'élaboration de ce plan doit faire l'objet d'un large débat démocratique.

Dans le cadre ainsi défini – avec la participation de la Sncf et de son personnel pour la détermination des choix concernant les transports, l'aménagement du territoire, le cadre de vie, les dispositions sociales – la Sncf dispose de l'autonomie de gestion.

En conséquence, le Conseil d'Administration, qui assume la responsabilité de la gestion au plus haut niveau, élabore un budget d'exploitation de l'entreprise, détermine le niveau des tarifs, arrête le plan d'entreprise et les programmes d'investissements, détermine leur financement, négocie les accords avec les autres entreprises nationalisées, traite avec les fournisseurs et les entrepreneurs pour les commandes de matériels et les travaux d'une certaine importance, définit les grandes lignes de la politique sociale concernant le personnel à négocier librement avec les organisations syndicales, veille enfin à la réalisation du plan démocratique, au bon fonctionnement de l'entreprise, à l'accomplissement de sa mission de service public.

La participation du personnel à la gestion

A tous les niveaux, le personnel participe à la gestion de l'entreprise. A cette fin, il élit au scrutin proportionnel, ses représentants au sein des divers organismes : conseil d'administration, comités mixtes professionnels centraux et régionaux, comités mixtes d'établissements individuels et collectifs. Les listes de candidats sont présentées par les organisations syndicales représentatives.

Il conviendra de prolonger ces dispositions par des mesures propres à rendre effective la participation du personnel à la gestion. Ces mesures devraient concerner notamment :

- une véritable décentralisation.
- l'extension du droit syndical.
- la liberté d'organisation et d'expression politique dans l'entreprise.
- une large diffusion des informations concernant la politique et les objectifs de l'entreprise.
- l'octroi au personnel d'une heure par mois, prise sur le temps de travail et rémunérée, pour participation aux réunions d'information syndicale et exprimer son avis sur l'organisation et la gestion de l'établissement comme de l'entreprise.
- l'attribution de pouvoirs étendus aux représentants du personnel dans les comités mixtes sur les questions relevant particulièrement de leur compétence.
- la participation des représentants du personnel à des stages de formation générale, notamment de formation économique.
- la gestion des activités sociales par les représentants élus du personnel.

Le contrôle de l'État

Afin d'éviter l'étatisation, c'est-à-dire la gestion de la Sncf par l'État qui est contraire au principe d'autonomie, le nombre des représentants de l'État au sein du C.A. doit être réduit et le contrôle de l'activité et de la comptabilité de l'entreprise par les pouvoirs publics et l'Assemblée Nationale doit intervenir « à posteriori », c'est-à-dire en fin d'exercice

3 – LES RÉFORMES A METTRE EN ŒUVRE

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration comprend actuellement¹ 18 membres dont 10 représentants de l'État, 3 représentants des anciennes compagnies de chemins de fer, 5 représentants du personnel désignés par les organisations syndicales (2 Cgt, 1 Cfdt, 1 Fo, 1 Fmc). Siègent en outre le Directeur des transports terrestres en qualité de commissaire du Gouvernement et le chef de la mission de contrôle financier des chemins de fer. Ces deux derniers représentants de l'État disposent en droit et en fait de pouvoirs beaucoup plus importants que les membres du Conseil d'Administration proprement dits.

La réforme doit conduire à la réduction du nombre des représentants de l'État, à l'élimination de ceux des anciennes compagnies, à l'élargissement de la représentation du personnel de la Sncf et, compte tenu du caractère de service public de l'entreprise nationale, à l'instauration d'une représentation des usagers du transport ferroviaire

Dans cette perspective on peut envisager :

- 9 représentants du personnel élus par celui-ci (6 du personnel d'exécution, 3 du personnel maîtrise, cadres et fonctionnaires supérieurs)
- 5 représentants de l'État nommés par le Gouvernement (1 conseiller d'État, 1 représentant du Ministère de l'Économie et des Finances, 1 représentant de la Direction des transports terrestres, 1 représentant du Ministère de

¹ Situation en 1977.

l'Aménagement du territoire, 1 représentant de l'organisme chargé de l'élaboration et de l'exécution du Plan)

- 7 représentants des usagers (1 des industries nationalisées, 1 des entreprises privées, 1 du commerce et de l'artisanat, 1 de l'agriculture, 3 représentants des usagers des transports voyageurs). Les quatre représentants d'usagers marchandises seraient désignés par les milieux professionnels intéressés ; les trois représentants des usagers des transports voyageurs seraient désignés respectivement par les associations d'usagers, les associations touristiques à but non lucratif, les confédérations syndicales.

La durée du mandat des administrateurs est fixée à 6 ans.

Rôle et pouvoir du Conseil d'Administration

Outre celui d'assumer la responsabilité de l'orientation et de la gestion de l'entreprise... (le C.A) devrait disposer du pouvoir de :

- nommer le directeur général, les directeurs généraux-adjoints, le secrétaire général et le secrétaire général-adjoint de la Sncf lesquels participeraient, avec voix consultative, aux délibérations du conseil.
- nommer sur proposition de la direction générale, les directeurs des grands services (transport, commercial, matériel, équipement, personnel, études générales recherche, Ser-nam) et les Directeurs des régions.
- réviser la politique de l'entreprise à l'égard des filiales et de désigner ses représentants dans les Conseils d'Administration des filiales et dans les sociétés dont la Sncf détient une participation importante.
- désigner les représentants de la Sncf au sein des commissions nationales d'élaboration du plan démocratique.

Commissions de travail du Conseil d'Administration.

Cinq grandes commissions devraient être constituées... travaillant en étroite liaisons avec la Direction Générale, à l'activité desquelles seraient associés les cadres de l'entreprise dans des formes à déterminer, devraient être les suivantes : la commission du budget d'exploitation, la commission du Plan et des investissements, la commission des marchés, la commission d'orientation et de contrôle des filiales, la commission de contrôle des accords tarifaires.

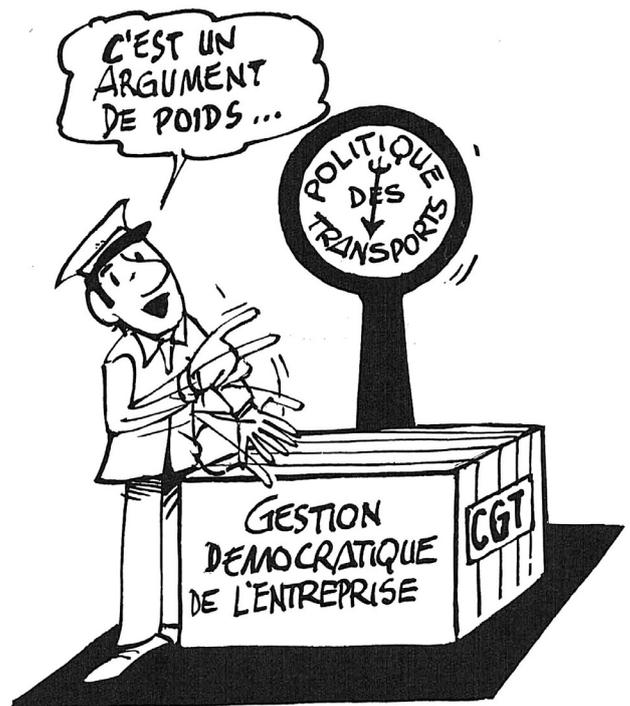
4- LES COMITES MIXTES PROFESSIONNELS ET LES COMITES MIXTES D'ETABLISSEMENTS.

Leur rôle.

Il devrait être de faire participer le personnel à la gestion, de contrôler la marche du service, de la région ou de l'établissement, d'assurer l'amélioration des conditions de travail, de favoriser la formation et la promotion sociale du personnel parallèlement au développement de la modernisation et aux progrès de la productivité.

Les comités mixtes et le personnel devraient être par conséquent largement informés et consultés sur la politique générale de l'entreprise, sur ses objectifs et sur les moyens à mettre en œuvre.

Leur participation à l'élaboration des Plans (démocratique et d'entreprise) devrait être prévue et leurs avis pris en compte.



Dessin publié dans le «courrier du cheminot» de décembre 1977, p. 21

Leur composition.

Maintenue dans sa forme actuelle (directeurs –des services ou régions ou établissements- et représentants du personnel). Les délégués du personnel continueraient de participer à leurs travaux avec voix délibérative.

Pouvoirs des représentants du personnel.

Attribution de réels pouvoirs de participation sur tous les aspects de l'activité, et de contrôle en matière d'organisation du travail et d'effectifs du personnel, de conditions de travail, de sécurité et d'hygiène du travail, de formation professionnelle. Ces pouvoirs pourraient être concrétisés par l'obligation, pour les directions concernées, de prendre en compte et de faire étudier les contre-propositions éventuelles présentées par les délégués et de justifier leur rejet éventuel après étude ou mise à l'essai.

Pour un réel contrôle, les élus du personnel doivent disposer d'un droit de veto suspensif. En cas de tension, une procédure et des structures de conciliation seraient à prévoir.

5- LA GESTION DES ACTIVITÉS SOCIALES ;

Assurée par un service dépendant de la direction du personnel de la Sncf, toutes les installations à caractère social, culturel, sportif appartiennent à l'entreprise ; les représentants du personnel ne sont consultés que pour avis et ne disposent d'aucun pouvoir réel.

Les dispositions suivantes devraient être retenues :

- la gestion des activités sociales du personnel, actif et retraités, relèverait de la seule responsabilité d'un Comité Central des Activités Sociales (CCAS) et des Comités Régionaux qui lui sont rattachés.
- Ce comité central des activités sociales acquerrait la « personnalité civile » et la propriété de la Sncf sur le patrimoine foncier, immobilier, mobilier à caractère social lui serait entièrement transférée.

- Pour ses investissements, pour le fonctionnement de ses activités, pour sa gestion, le comité central serait principalement alimenté par un versement annuel de la Sncf correspondant à 3% de son budget d'exploitation.

Composition du CCAS.

9 représentants du personnel, élus au scrutin proportionnel par les cheminots actifs et retraités présentés par les organisations syndicales représentatives (6 exécutions, 3 maîtrises et cadres) ; 1 représentant désigné par la Direction Sncf. Les organisations syndicales représentatives désigneraient chacune un représentant pour participer aux travaux avec voix consultative.

Un Comité permanent de gestion.

Constitué pour assurer la gestion financière, technique et administrative des activités sociales sous la responsabilité et le contrôle du CCAS, il devrait être composé d'un Directeur, un Directeur-adjoint, du chef du personnel et des responsables des différentes branches d'activités.

Rôle et pouvoirs du CCAS.

Il a pour mission d'assurer le fonctionnement et le développement des activités sociales au bénéfice du personnel de la Sncf (avec tous les actes qui leur sont liés : budget, marchés etc.). Il désignerait ses représentants dans les organismes nationaux des sociétés d'agents qu'il subventionnerait. Pour la vérification de ses comptes, une commission des comptes serait instituée, composée de représentants élus du personnel pouvant se faire assister d'experts.

Comités Régionaux (CRAS).

L'action du CCAS devrait s'appuyer sur un réseau de comités régionaux composés de représentants élus par le personnel de chaque région Sncf. Pour leur fonctionnement et le développement des activités relevant de leur niveau, les CRAS disposeraient d'un budget alimenté par des dotations du CCAS. Les activités sociales au niveau local devraient être confiées aux comités mixtes d'établissement.

6- STRUCTURATION DES RAPPORTS ENTRE LES ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES ET LA DIRECTION DE LA SNCF ;

Il serait nécessaire de mettre en place des structures de consultations, de négociation pour que les organisations syndicales représentatives soient consultées, puissent exprimer un avis sur la politique les objectifs, la gestion et la marche de l'entreprise et négocier en direct les revendications de caractère général. Ce pourrait être par l'institution d'un Comité Paritaire Permanent

Composition et rôle du Comité Paritaire Permanent.

Le directeur Général de la Sncf, le Directeur du personnel et les fonctionnaires supérieurs représentant la Sncf. Des représentants des organisations syndicales représentatives désignées par celles-ci.

Lieu d'information et de consultation des O.S sur toutes les questions concernant l'activité de la Sncf, s'y discuteraient également les revendications du personnel présentant un caractère général :

- rémunération
- pensions
- avancement, déroulement de carrière
- durée et conditions de travail
- hygiène et sécurité du travail
- congrés
- formation professionnelle et continue
- droit syndical, etc.

Le congrès décide de faire largement connaître le présent document à l'ensemble des cheminots, aux autres organisations syndicales, aux formations politiques signataires du programme commun de gouvernement, aux usagers de la Sncf et à l'opinion publique

Quelques semaines plus tard, le 11 mai 1977, Raymond Barre Premier Ministre lance une commission confiée à Pierre Guillaumat dans l'objectif de définir les orientations pour les transports terrestres à l'horizon 1990. Le rapport sera remis le 8 février 1978 avec une transmission de Pierre Guillaumat qui précise : « *L'échéance de 1982 fin de la concession de l'État à la Sncf est assez lointaine pour permettre d'étudier un remodelage de la Société Nationale* ».

Où l'on voit que la volonté de démanteler la Sncf et de considérer la récession du rail et l'éclatement du service public comme inéluctables est une constante pour les tenants à tout crin du libéralisme et les gouvernements à leur service !

« Ce n'est pas parce que dès l'origine et jusqu'à une époque récente, le transport par fer a été considéré comme un service public, parce qu'il était le seul mode de transport, que cette notion doit se perpétuer et qu'il doit y avoir assimilation permanente entre le fer et la route » J. Le Theule, Ministre des transports ; 11 janvier 1979.

Le 7 mars 1979, une « journée sans train » à l'appel de toutes les organisations syndicales rencontra un immense succès, suivie d'une intensification des luttes qui vont compter dans l'élaboration de la réforme de la Sncf qui s'ouvrira en décembre 1981.

Où l'on voit que les mobilisations unitaires des cheminots avec l'appui des usagers ont pu repousser les mauvais coups !

L'histoire continue...

«L'histoire ne sert qu'à comprendre le présent (...) parce qu'elle débusque dans le présent des formes sans cesse rejouées et renouvelées voire réinventées du passé mais toujours différentes»
Pierre Serna citant Marc Bloch - «l'histoire, la guerre, la résistance» - éditions Quarto-Gallimard.

Au salon du livre social :

«Lire, penser, lutter»

Comment naissent les grandes luttes ?



Gilbert Garrel lors de l'inauguration du salon. © Pascale Lalys

Les livres présentés au 3^e salon du livre d'histoire sociale, organisé par l'institut confédéral, avaient une saine originalité dans un milieu bien souvent aseptisé de la littérature, parce qu'ils ne véhiculaient pas l'idéologie dominante et montraient ainsi une autre vision du monde et de son histoire sociale en particulier.

Des micros-débats ou multiples rencontres se sont déroulés tout au long du salon et deux débats centraux étaient organisés l'un «Comment naissent les grandes luttes» et le second «en quoi le livre participe-t-il à l'engagement?»

Autant de réflexions qui marient l'apport de l'histoire aux questions qui se posent à l'activité syndicale d'aujourd'hui.

C'est autour de **Michèle Perrot** puis **Danielle Tartakowsky**, professeures émérites d'histoire et de **Gérard Mordillat**, romancier-cinéaste que ce premier thème a été abordé.

Tout d'abord **Michèle Perrot** s'est concentrée sur le 19^e siècle en soulignant une réalité si évidente pour les syndicalistes et bien souvent omises «Les grèves c'est très important

car c'est par là que le mouvement ouvrier, que les ouvriers ont changé quelques choses dans la société.»

Puis elle précise son propos «*les grèves, je les ai étudiées pour le 19^e siècle ; ce qui m'a beaucoup frappée c'est de voir à quel point les ouvriers avaient le sens du bon moment pour les déclencher.*»

Elle montrera que les grèves sont naturellement diverses et de plusieurs sortes, défensives ou offensives selon les cas, circonstances et contextes de leurs déroulements.

La première c'est quand on se coalise, on résiste à une attaque sociale... Ces grèves-là sont nombreuses dans ce siècle, notamment lors de période de crise économique et politique, mais ont été souvent vécues comme échecs, ce qui ne veut pas dire qu'il ne fallait pas les mener ! Elle continuera son propos avec les secondes, offensives, quand les ouvriers prennent l'initiative et en général ils savent faire. Ces grèves-là sont des grèves positives et généralement ce sont celles qui sont le mieux vécues par les ouvriers parce qu'ils ont le sentiment d'avancer, de gagner sur leurs revendications, d'être dans une position de force.

Toujours dans ce siècle, il y a des mouvements plus généraux et le syndicalisme ouvrier, la CGT fondée en 1895, est un syndicat qui adhère à l'idée dite du «syndicalisme d'action directe» et se méfie un peu des grèves partielles, voyant dans

la grève générale une possibilité, au chantier de la révolution, et en définitive une vision extrêmement pacifiste de la révolution, considérant qu'« à partir du moment où les ouvriers vont cesser de travailler, eh bien le monde va s'arrêter. Tout repose sur le monde ouvrier, les mains et les épaules des travailleurs et par conséquent, cela peut paraître aujourd'hui un peu naïf comme vision bien-sûr, mais elle est grandiose et belle, ils s'arrêtent et tout s'arrêtera. L'idéologie du syndicalisme d'action directe c'était alors cela ! »

Elle rappellera qu'il y a eu des tentatives, par exemple, au moment des 1er mai, qui commencent à exister à partir de mai 1890, ensuite régulièrement tous les ans, avec plus ou moins de succès, et à ce moment-là, il y a l'idée que ça va se diffuser et que tout le pays va être paralysé par la grève générale.

Michèle Perrot soulignera que « les femmes au 19^e siècle sont peu présentes, cela tient à 2 raisons, la première c'est qu'elles sont moins nombreuses à cette époque-là, que les hommes, la classe ouvrière est à peu près à 75% composée d'hommes, et deuxièmement, le monde ouvrier lui-même n'est pas très favorable au travail des femmes dans les usines. Pour eux, ce n'est pas du tout un idéal, un père de famille doit gagner la vie de sa famille et il a besoin d'une ménagère à la maison, c'est normal, c'est comme ça et c'est bien fait... autrement dit les femmes travaillent jeunes, à partir de 12 ans... jusqu'à leur mariage et la naissance du premier enfant, des fois on en trouve malgré tout, mais la majorité des ouvrières sont jeunes, elles sont jeunes et leurs familles, leur entourage les pensent comme temporaires, elles sont là pour quelques temps et vont apporter un salaire d'appoint, la notion de salaire d'appoint est une catastrophe pour les femmes, et on les voit plutôt à la maison »

Elle conclura son propos ainsi « ce qui me frappe beaucoup dans l'étude du monde ouvrier ancien, si l'on peut dire, c'est la rationalité du moment, les ouvriers sont des gens qui sont habitués ou ont fini par s'habituer à ce que le travail en usine ça impose une discipline, ça impose un ordre, pour s'en rendre maître il faut être assez nombreux ; la grève, ils en usent comme un moyen de parole mais aussi un moyen de pression rationnel qu'il faut utiliser au bon moment, et c'est comme ça que les ouvriers ont transformé la société par de très grandes luttes très importantes. Les grèves qui n'ont cessé d'augmenter, (quand on fait la courbe des grèves, à partir des années 1870/71, jusqu'à la guerre 14/18, c'est une courbe absolument ascendante), c'est quelque chose qui est devenu une pratique ouvrière normale pour les ouvriers et par ce moyen ils ont transformé leurs propres conditions et les ont améliorées incontestablement. Et du coup ils ont transformé la société, en les imposant d'ailleurs à elle. »

Gérard Mordillat développa, lui, son témoignage en rappelant que si dans la littérature, il y a énormément de textes qui relatent ces mouvements qui ont été des terrains pour les romanciers - Victor Hugo en est le grand modèle, mais également Emile Zola, Eugène Sue, Jules Vallès - il y en avait beaucoup, mais par contre côté cinéma, c'est là une caractéristique qu'il précise « très française, de faire absolument l'impasse sur ces mouvements sociaux parce que d'une certaine façon, l'histoire au sens général ne paraît acceptable aux Français, que sur le mode hagiographique ».

Les Etats-Unis, ont su regarder leur histoire de façon très critique tout en étant dans un système purement et strictement capitaliste. « Je veux dire, en France, le poids de l'idéologie prime sur tout autre chose. Or, je trouve la Commune comme le meilleur exemple car, aussi bien Costa-Gavras que Jean-Louis Comolli, moi et d'autres nous

avons tous essayé de monter des projets cinématographiques sur la Commune et tous ont été arrêtés ou empêchés ou n'ont jamais pu aboutir. »

Le monde du travail est le grand absent de la représentation imaginaire, Gérard Mordillat argumente « si vous tombiez de la lune et que vouliez faire une étude sociologique sur ce que font les Français, et que vous vous dites, je vais prendre comme critère un an de production cinématographique et télévisuelle et un an de production romanesque, vous en arriveriez à cette conclusion magnifique que tous les Français sont dans la police, ceux qui ne sont pas dans la police sont dans la magistrature ou dans la publicité, quant aux femmes qui ne sont pas dans la police ou la magistrature ou dans la publicité, elles sont mères au foyer ou prostituées... ce qui est vécu un peu comme la même chose. Donc le travail est totalement absent. Et sur la production romanesque là aussi, il existe des livres qui parlent du monde du travail mais à partir du moment où on écrit sur le monde du travail, c'est une caractéristique très française, on est poussé en dehors de la création, c'est forcément des enquêtes, des études, des entretiens etc. »

Donc on voit bien que le travail est le grand absent, il est le grand absent médiatique. Le paradoxe extraordinaire du travail au sens large du terme, c'est que sa traduction télévisuelle est toujours le chômage, le travail jamais on ne le voit ni le lit.

Danielle Tartakowsky repart de l'idée développée en premier que la grève et le mouvement social ne sont pas la même chose, avec une remarque, parce qu'évidemment pour parler de 1936 et de 1968, on parle couramment de mouvements sociaux, mais elle précise « il faut toujours être attentifs si ceux qui s'expriment sont les acteurs ou si ce sont les historiens. Nous parlons de mouvements sociaux pour 36 et 68, il faut être conscients que ce ne sont pas des mots de 36 et 68, les mots d'alors, c'est la grève ».

Elle exprime une première remarque « le mot mouvement social s'est imposé un peu comme un mot « valise » en 1995, c'est-à-dire, d'après-elle, à un moment où l'on ne pensait plus que le monde allait changer et plus tout de suite, alors qu'en 68, la totalité des acteurs, pensent que le monde va changer de base bientôt, peut-être demain, avec des formes qui divergent selon les acteurs. »

Le tournant du 19^e/20^e siècle, c'est le moment où l'on rêve de la grève générale comme modalité de la révolution, et où ceux qui se la donnaient comme stratégie politique ne parviennent pas à la faire partager à la logique des acteurs et finalement échouent en 1919 /1920.

On rentre alors, dans un autre monde, avec une autre définition stratégique et dans d'autres types de mouvements, dont ces 2 grèves de 1936 et 1968. Faut-il dire grève générale, elle préfère qu'on dise généralisation des grèves, et rappelle, peut-être utilement pour les temps qui courent, qu'aucune organisation n'a jamais dans ce pays, passé 1919, appelé à la grève générale. La grève générale ne se décrète pas, nous le savons tous, mais néanmoins, et en même temps quand dans les manifestations, encore aujourd'hui, on entend « grève générale », ça véhicule quelque chose, et donc ce n'est pas rien de se passer de la grève générale, elle souligne « la grève générale inaboutie certes mais combien lourde d'espoir, d'histoire de mouvement et de capacité de mise en mouvement... c'est quelque chose qui est très spécifique à notre histoire »

Alors les cas de 1936 et 1968, sont totalement différents l'un de l'autre, mais recourent partiellement certaines des remarques générales.

Pour 1936, c'est évidemment une conjoncture politique favorable qui explique le moment, du déclenchement de ce qui va s'avérer comme une généralisation des grèves avec occupation. Les grèves ne toucheront d'ailleurs que le secteur privé, car pour les travailleurs et salariés, c'est leur État qui est là et il y a des mesures qui sont prises par le gouvernement et là on a le rôle du politique. Et donc la dimension politique ouvre un espace qui va générer les premières occupations.

Danielle Tartakowski cite d'ailleurs Pierre Monatte qui donnait une explication. Le 1er mai 36, on est dans l'entre-deux tours des élections, dans un certain nombre d'entreprises où des militants ont été licenciés, des grèves éclatent avec occupations, pour empêcher les lock out, dans un rapport de forces qui est modifié et Pierre Monatte témoigne « la montée au mur des fédérés le 24 mai 1936, on vend l'Humanité, on vend le Populaire, le Peuple et dans ces trois quotidiens on rend compte de ses premières grèves d'occupation, et les militants qui sont près de 500 000, du jamais vu pour une manifestation ouvrière, prennent conscience dans cette manifestation à Paris, plus nombreux que jamais, prennent connaissance de ces premières grèves, et ce serait l'élément détonateur »,

Elle précise « et qui éclatent dans les entreprises qui ont déjà connu dans les années 20, des grèves perdues sur les questions de rationalisation. De même que les révolutions ne gagnent jamais, les grèves ne gagnent pas toujours, mais il y a une histoire de la grève qui circule dans les longues durées, et qui peut produire des effets dans la longue durée. Voilà pour 1936. »

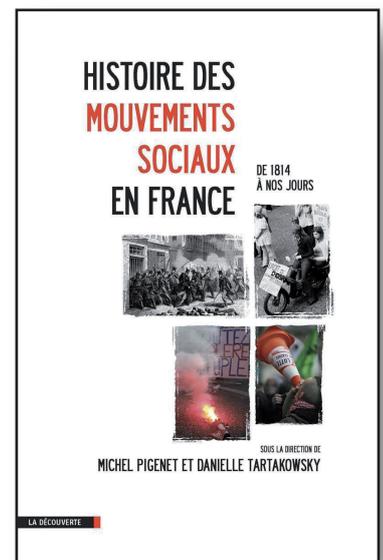
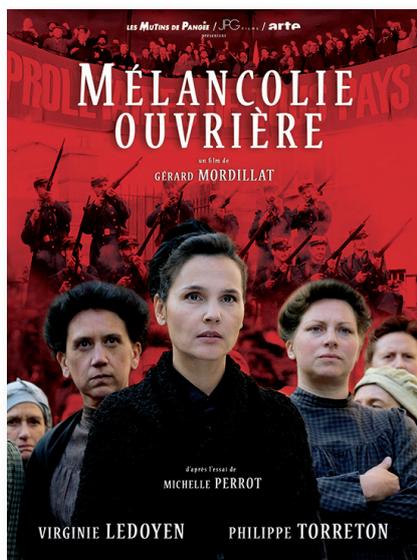
En 1968, on est dans une phase de forte conflictualité gréviste, à la différence de 1936, et de forte conflictualité à l'université, mais personne ne connaît alors la suite de l'histoire. Le SNES SUP prévoit de faire son congrès le 23 mai, la CGT prévoit de faire ses journées « jeunesse » le 8 mai, tout le monde prévoit de grandes initiatives pour début mai, personne ne connaît alors la suite de l'histoire, bien qu'on

soit dans une période de forte conflictualité avec des mouvements qui prennent déjà des formes hors de l'ordinaire : phénomène de grèves avec une dimension parfois violente, des phénomènes de fortes mobilisations entre jeunes et militants syndicalistes en particulier dans l'ouest de la France.

Autre élément, ce sont les barricades de la rue Gay-Lussac, avec ses violences et arrestations d'étudiants qui soulèvent l'indignation, la notion d'indignation est à prendre en compte dans le déclenchement de l'action.

Elle conclue « Je crois qu'il faut articuler les barricades et la manifestation du 13 mai, manifestation qui joue le rôle que Monatte attribue au mur des fédérés. Et quand les occupations ont commencé dans une géographie qui est la même qu'en 1936, la CGT appelle les travailleurs dans leurs entreprises à participer à la détermination de leurs revendications et des modalités d'action dans les entreprises, branches et régions... les choses montent progressivement, avec évidemment la dimension majeure du 17 mai à la SNCF, car la France s'arrête et ça crée un espace-temps qui permet aux autres d'agir ; et puis ensuite l'appel CFDT beaucoup plus idéologique et stratégique dans ce qu'il dit, qui invite à substituer à la monarchie industrielle et administrative des structures démocratiques à bases autogestionnaires. C'est la première fois que le mot autogestion est mis dans le débat, au niveau confédéral par la CFDT, et ça va avoir des suites sur le mouvement. Donc on voit bien qu'on est dans des logiques de déclenchements qui n'ont pas grand-chose à voir avec 36, mais qui reprennent certains éléments, en un mot 1968 est le dernier mouvement d'ampleur qui conforte et amplifie l'État social à la française et les formes de régulation administrée de la Libération. Contrairement à ce qu'on dit des fois rapidement, la régulation est sortie renforcée de 68 jusqu'en 82 »

L'assistance passionnée et les orateurs continueront d'argumenter et d'échanger autour de ces trois présentations pour compléter, affirmer voire infirmer les propos et faire converger les réponses que la connaissance et l'étude de l'histoire peut apporter aux questionnements d'aujourd'hui.





Salon du livre : Stand de l'IHS CGT Cheminots © Pascale Lalys

« Lire penser, lutter. En quoi le livre participe-t-il à l'engagement ? »

Le 3^e Salon du livre d'histoire sociale organisé par l'Institut confédéral de la CGT à Montreuil les 3 et 4 avril 2019 a décliné ce thème le deuxième jour au cours d'une table ronde.

Le modérateur : Nicolas Devers-Dreyfus, journaliste a évoqué en préambule la nécessité de répondre avec plus ou moins de distance à l'injonction d'une étonnante violence de Franz Kafka exprimée dans une lettre de janvier 1904 à son ami Oskar Pollak : « Un livre doit être la hache qui fend la mer gelée en nous. Voilà ce que je crois » et quelques lignes plus haut, il annonçait : « Si le livre que nous lisons ne nous réveille pas d'un coup de poing sur le crâne, à quoi bon le lire ? »

Heureusement, nous savons que la perception du sentiment d'injustice, l'obligation par les agissements de ceux d'en face de se rebeller, la violence de la pauvreté, de la misère et de l'insécurité pour soi et ses proches, l'affirmation de la dignité de la femme, de l'homme, atteints par les propos, par exemple, d'un président et de ses séides... cette perception est réelle.

Depuis Béranger et le vieil Hugo, la lecture d'un roman comme la découverte d'un film social, voire une chanson catalysent ce que nous portons en nous avec le plaisir de la lecture d'entrer dans l'univers de l'auteur, de ses représentations du réel, donnent l'idée des solidarités et du collectif, valorise le combat si décrié par toutes les voix des vecteurs du rouleau compresseur de l'idéologie dominante.

Deux écrivains de notre temps, Thierry Beinstingel et Arno Bertina, dont le vécu, l'imaginaire, les œuvres se situent résolument au côté du monde du travail, de ceux qui luttent, sont avec nous pour en débattre.

Thierry Beinstingel est né à Langres, un homme de l'Est, il faut le dire puisque ça l'inspire toujours, cadre aux Télécommunications, lancé dans l'écriture, avec le thème du travail au cœur de son œuvre.

Son roman « Ils désertent », maintenant en poche, devrait être au programme de toutes les IUT de techniques commerciales.

Jean-Claude Le Brun lui a consacré une belle tribune il y a quelques années dans L'humanité. Il a reçu le prix Eugène Dabit, prix du roman populiste.

Son regard sur Rimbaud, poète visionnaire, mais aussi commerçant du Harar, le ramène toujours à la poésie rebelle. C'est l'homme qui revient toujours, à travers les problématiques générales, sur le peuple des Ardennes, peuple dur, obstiné et courageux. Vous savez qu'avant-guerre les patrons appelaient les ouvriers révolutionnaires des Ardennes les petits Sampaix, du nom de Lucien Sampaix, directeur de L'humanité, mort en déportation, ancien ouvrier de la métallurgie de l'Est de la France.

Arno Bertina est romancier, adaptateur sur Radio-France, fondateur et animateur de la revue « Inculte ». Son dernier

roman : « Les Châteaux qui brûlent » met en scène la séquestration d'un secrétaire d'Etat dans une usine de décapitation de poulets dans l'Ouest de la France. C'est une description magnifique – et c'est ça la qualité d'un roman – de montrer ce qui se passe dans les coulisses, dans la vie quotidienne du pouvoir « hollandais » et aujourd'hui « macronien » (il n'y a pas beaucoup de différence malheureusement) et qui déclarait l'ennemi c'est la finance. Avec le personnage d'une militante CFDT, une vraie combattante syndicale, incarnation de la dérive idéologique, avec aussi la parole et le ressenti des ouvriers devant la menace de licenciement.

Nicolas Devers-Dreyfus cite un extrait d'interview d'Arno Bertina : « j'ai voulu essayer d'inverser la perspective et partir d'emblée d'une pluralité de voix, une douzaine en l'occurrence, et tenter de comprendre comment elles pouvaient se lier ces voix autour d'un désir, d'un sursaut, d'une énergie. Comment ces solitudes pouvaient devenir un groupe, un collectif ». La littérature accueille une complexité qui ne s'exprime que très rarement ailleurs.

Les quotidiens publient des articles de 5 à 10 000 signes. Un roman repose sur un pari, une ambition. Mais ce n'est pas seulement une affaire comptable.

Avec le changement de format, le romancier change aussi d'outils, de lunettes. Il peut s'attacher à décrire les corps, les hésitations, les silences, passer d'un regard à un autre pour s'assurer que la scène est bien envisagée dans toutes ses significations libérant ainsi toutes les tonalités possibles.

Depuis l'humour le plus potache jusqu'à la tragédie foudroyante en passant par l'érotisme.

Thierry Beinstingel :

Le thème de l'engagement, vaste sujet.

Je me suis demandé pourquoi on m'invitait sur ce thème. Probablement que je réagis en écrivain. On est plus ou moins impliqué. Mon dernier livre, paru en janvier, celui pour lequel je suis invité : « Il se pourrait qu'un jour je disparaisse sans trace », mon implication dans ce livre, je la juge un peu molle à côté de « Retour aux mots sauvages ». Je travaillais à France-Télécom, à l'époque de la « mode des suicides », selon l'expression du PDG d'alors.

Je me sentais poussé par un thème dans ce livre : le thème de l'autre.

Avant l'engagement du lecteur, il y a l'engagement de l'auteur. Dans mon dernier livre « Il se pourrait qu'un jour je disparaisse sans trace », je me sens moins poussé, peut-être parce qu'il a trois protagonistes, trois histoires disjointes : une professeure qui donne des cours de langue française à des migrants dans une association humanitaire type Emmaüs, une étudiante qui s'occupe d'un enfant autiste que la famille cache des services sociaux dans un immeuble voué à la démolition et un homme, gardien d'une station de pompage dans un endroit isolé à 3000 km de son lieu d'habitation, dans un pays qui pourrait être, peut-être, la Bulgarie.

Il y a ici le thème de l'étranger : la professeure vis-à-vis des migrants, la jeune fille et l'enfant dont elle ne sait pas quoi faire et le gardien se demande ce qu'il fait si loin de chez lui. Il est un peu Robinson Crusoé dans son champ de maïs, déporté. « Qui va venir vers moi ? » se demande le pompiste, avant de s'apercevoir que c'est peut-être lui l'étranger ?

Dans ce livre, c'est le thème de l'autre, de celui qui vient en face. Je ne me suis pas intéressé à la question de l'engagement.

Pourquoi j'ai choisi cette histoire ? Je ne le sais pas. Je ne l'ai pas fait innocemment. Mais je ne me sentais pas engagé car cette histoire me paraissait fractionnée.

Je ne me suis pas forcément intéressé à la question de l'engagement.

Je vais encore faire une digression.

S'il y a un livre dans lequel je m'engage, celui qui m'engage, c'est mon prochain livre. C'est une histoire familiale et de 230 ans d'histoire de la Yougoslavie. Ce sera un roman de 1000 pages. Mon grand-père avait 11 ans et était à Sarajevo lors de l'attentat de François-Ferdinand-Oleaves et mon père était à Berlin à la fin de la Deuxième guerre mondiale.

C'est un engagement d'auteur.

Mais comment le lecteur peut le relier à ses propres thèmes ? Cela reste un mystère pour moi. Comment-on arrive à faire réfléchir ? Par quels biais ?

Très naïvement aussi j'ai choisi le roman parce que je pense le roman permet de poser des questions. C'est au lecteur de s'engager.

J'ai choisi le roman qui offre une facilité beaucoup plus grande qu'un essai historique de pouvoir projeter le lecteur dans quelque chose.

L'essai est là pour apporter des réponses, pas le roman.

Pourquoi Marine Le Pen est toujours venue dans un petit village de la Haute-Marne à Brachay faire sa rentrée politique ?

J'ai écrit un livre « Faux nègres ». Dans « Faux-nègres », un parti d'extrême-droite vient lancer sa campagne dans un petit village de l'Est de la France. Je pose la question : pourquoi Marine Le Pen vient dans ce village ? Je ne réponds pas. J'écris des romans parce que c'est au lecteur de s'engager.

J'ai peut-être un peu biaisé par rapport à la question de l'engagement ; Je m'excuse d'avoir été peut-être un peu long.

Arno Bertina :

Si je dois parcourir à grandes enjambées la question de l'engagement, il y a deux étapes pour moi :

La première, c'est d'avoir été très, très marqué par ce qu'écrivait Sartre quand j'étais ado, même jeune ado, dans toute son œuvre. Puis ensuite au fil des années jusqu'au bac, de comprendre assez précisément avec une résonance très forte ce que voulait dire Sartre quand il parlait d'engagement.

Ce que dit Sartre, très exactement, après 1945, quand j'étais ado, à propos de l'engagement. Il ne dit pas qu'il faut s'engager, prendre une carte dans tel ou tel parti. Il dit que l'écrivain doit s'engager autrement : l'écrivain doit s'engager. Le geste d'écriture, d'écrire un livre ou de faire un tableau, c'est une responsabilité, on est responsable de ce qu'on fait.

Si un écrivain estime que la véritable urgence pour lui, c'est de faire un poème sur un pot de fleur ou un roman sur une monnaie du XIV^e siècle, libre à lui. Mais qu'il ne nous fasse pas croire que ce n'est pas politique.

Décider de parler d'un pot de fleur plutôt que de la Commune, c'est plus urgent pour lui. C'est un geste radicalement politique. La Commune n'est pas une chose qui le requiert à ce moment-là.

On est comptable de ce que l'on propose au lecteur comme regard sur le monde.

Je n'y voyais pas la violence d'un idéologue, ce que l'on a beaucoup reproché à Sartre. J'y voyais une chose toute simple. Après comment ça se joue, à mon avis, la politique dans la littérature ? C'est une affaire plus compliquée.

Ce qui se passe actuellement me passionne. Ce n'est pas parce qu'en ce moment il y a les Gilets Jaunes que je dois faire un livre immédiatement sur les Gilets Jaunes.

Si je le fais maintenant, ce sera un livre sans aucune intelligence, ce sera une compilation d'informations, un mélange de colères, sans propre analyse. Je suis sûr d'avoir la presse avec moi car la presse adore les livres sur l'actualité.

Est-ce que ce sera une grande œuvre littéraire dix ans après ? Est-ce que cela aura changé quelque chose dans la sensibilité du lecteur ?

Vous avez cité deux phrases de Kafka : sur la hache et le coup de poing.

Personnellement, je trouve ces phrases trop spectaculaires : car au fond, si on est honnête avec soi, il n'y a pas beaucoup de livres dont on sort avec l'impression d'avoir reçu un coup de poing.

Par contre il y a beaucoup de livres dont on se souvient dix ans après sans savoir dire pourquoi.

La diffusion des œuvres littéraires, même les plus dingues, c'est une diffusion plus lente. Ça fait bouger notre sensibilité. Cela n'a pas la force d'un impact comme par exemple, si demain il y a un mort chez les Gilets jaunes, on sera tous sidérés.

Dans un livre, on n'essaie pas de monter une barricade, de tenir des propos très grandiloquents. On ne manipule pas l'idéologie. On ne manipule pas de grandes idées abstraites. On est au contraire au plus près de leurs certitudes, de leurs contradictions.

Dans mon dernier livre, il y a un personnage CGT. J'ai voulu montrer ce personnage dans toute son épaisseur. Il est sincèrement furieux contre le régime politique qui envoie ses collègues dans le mur mais aussi il est prisonnier de son logiciel : après 30 ans dans les abattoirs, comme délégué du personnel. Il ne sert pas sa colère ni celle des autres. Et il en vient à être l'un des artisans de la catastrophe finale.

J'ai voulu montrer les individus dans leur complexité. Montrer que même lorsqu'on a une colère très sincère, une autre partie de notre sensibilité ou de notre humeur ou de nos affects va jouer dans un autre sens.

Je pense que la littérature ne cherche pas toujours l'effet coup de poing. Je pense que la littérature ; sa progression dans nos têtes, c'est plus invisible que cela.

J'adorerais qu'on me dise que mon livre c'est un coup de poing. Je vais donner un petit exemple et ce n'est pas une pirouette : Après 1945, beaucoup de poètes, d'artistes, d'écrivains, de philosophes qui ont vu ce qui s'est passé ont dit : on ne peut

plus croire en la poésie, l'œuvre d'art ne sert à rien. Dans les camps nazis, il y avait plein de nazis qui jouaient Chopin, Liszt, qui connaissaient Goethe par cœur. Et ça n'a pas empêché la catastrophe. L'œuvre d'art n'a pas empêché l'horreur, elle n'a aucune utilité, aucune puissance.

On connaît cette figure-là dans Robert Merle dans « La mort est mon métier » ou encore dans « Les bienveillantes » de Jonathan Littell.

On connaît la lecture du verre à moitié vide. Mais la figure du verre à moitié plein maintenant : qu'est-ce qui se serait passé s'ils n'avaient pas lu Goethe ou écouté Liszt ?

Qui sait ce qui se serait passé si des résistants n'avaient pas lu Anouilh ou Giraudoux ou vu Le Titien ? Ces œuvres ont peut-être aidé ces hommes à aller se faire trouser la peau au nom d'un idéal. Il y a d'autres soldats qui se sont engagés dans d'autres armées.

Les G.I quand ils débarquent, ils n'ont pas l'œuvre complète d'Hemingway dans leur sac à dos mais ils savent pourquoi ils viennent en France.

On ne peut pas le dire puisque ces œuvres existaient. Mais moi je crois que ces œuvres ont une puissance.

Par rapport au discours historique qui essaie de dévitaliser les arts qui ne servent pas à grand-chose, si ça se trouve, s'il n'y avait pas les œuvres, il y aurait encore plus de monde à mourir dans la rue, il y aurait moins de bénévoles pour apporter la soupe, moins de maraude.

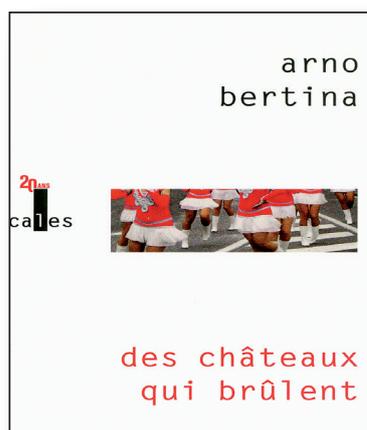
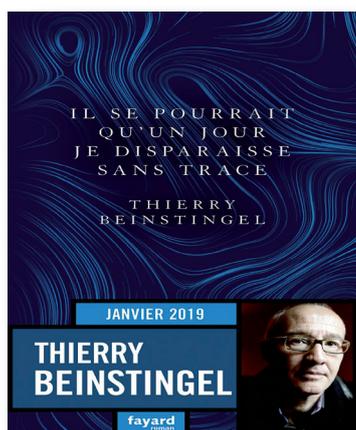
Sans les œuvres, on serait plus insensible à ce qui se passe autour de nous.

Le travail de l'écrivain, c'est d'être engagé non pas dans un parti, mais son engagement c'est d'essayer de traquer la grande complexité du vivant. De montrer comment quelqu'un d'insensible au collectif s'éveille au politique.

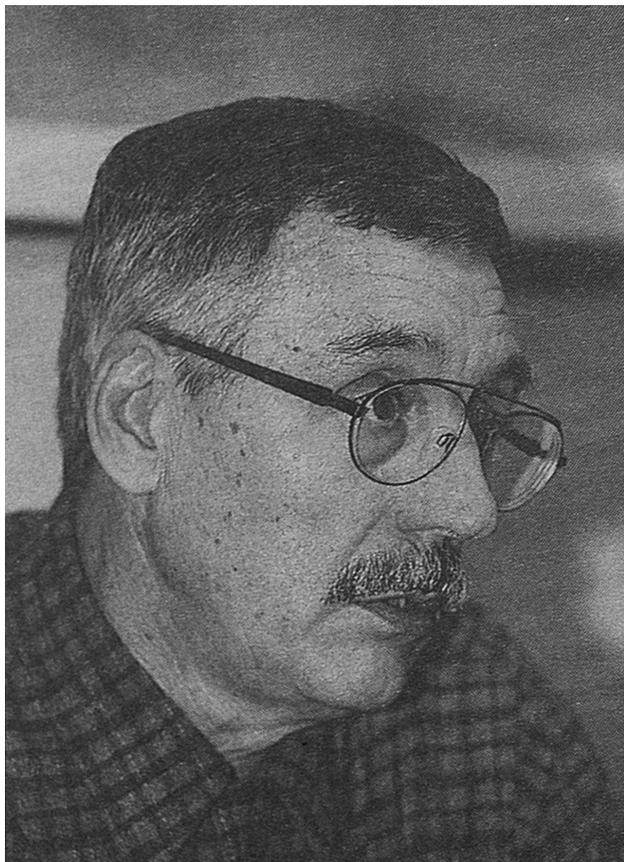
Quand il y a un éveil, comment ça se passe ? On ne se lève pas un matin en se disant, je vais à un rond-point puis aux Champs-Élysées pour me faire tabasser. Il y a plein de gradations, plein de zones de gris avant la grande colère rouge. Montrer ce camaïeu-là, montrer l'éveil à une sensibilité, montrer qu'ils sont pris dans un destin collectif. Tout d'un coup qu'on n'est pas tout seul.

La chose la plus excitante pour moi, écrivain, c'est de montrer par l'œuvre d'art comment celle-ci aide les gens.

Il n'y a que la littérature qui puisse créer du lien entre les personnes les plus écrasées par le système.



Pierre Vallorani nous a quittés !



Pierre Vallorani - Coll. ihs CGT cheminots

Il avait accompagné les premiers pas de notre Ihs, membre de son bureau à ses débuts, et apporté son concours à plusieurs de nos travaux et réflexions.

« Qu'allons-nous faire de cette absence ? Qu'allons-nous faire de ce silence ? ». Ainsi commença l'hommage que lui rendit Jean-Marc Coppola le 25 avril dernier devant sa famille et les très nombreux amis et camarades présents. Nous en livrons quelques extraits :

« Pierre n'était pas là pour quelque honneur que ce soit. Il était là pour être utile, pour livrer bataille, pour partager les valeurs auxquelles il croyait. Il était là avec humilité, toujours. C'était aussi parce qu'il voulait lutter contre l'injustice et pour rendre la vie meilleure, au travail, dans la société, que sa vie fut un engagement militant.

Apprenti de la Sncf à 16 ans, école qui prédestinait à être ou maîtrise ou cadre, ou militant syndical, particulièrement à la Cgt, Pierre embrassa les deux voies. Deux voies cohé-

rentes quand on est attaché au service public, à l'efficacité, au progrès social autant qu'au développement économique. Élu lors de la mise en place des 327 C.E locaux enfin conquis, c'était l'époque où la SNCF change de statut juridique et devint un Établissement public à caractère industriel et commercial. La composition du Conseil d'administration fut modifiée. Des élections se déroulèrent pour la première fois en février 1983. La CGT obtint 3 des 6 sièges, et les qualités de Pierre l'ont destiné à être élu au Conseil d'Administration de la SNCF le 1er juillet 1984 aux côtés de Pierre Vincent et Lucien Lecanu. Ce, sans discontinuer jusqu'en 1993, année de sa retraite, de cheminot mais pas de militant.

D'une grande rigueur intellectuelle et doté d'une force de persuasion sans pareil, il ne fallait pas avancer une idée sans démontrer, sans argumenter, ce qu'il faisait de manière redoutable au point de forcer le respect des dirigeants de l'Entreprise ferroviaire.

Pour lui, il ne fallait pas se condamner à raisonner « petit », synonyme de perte d'efficacité. Soucieux de valoriser les atouts du Service public, ces derniers temps, il devait « rouméguer » de voir la dégradation de l'outil ferroviaire et les prétentions des libéraux de vouloir ouvrir le rail à la concurrence.

Pourquoi militer ? Pourquoi y consacrer beaucoup de sa vie ? Parce que cela a du sens, cela donne du sens, parce que cela nourrit et rend heureux, parce qu'on ne peut pas passer ici-bas en restant sur ses rails sans regarder ce qui se passe autour, sans vouloir partager avec tous le bonheur de vivre. Pierre ne se satisfaisait pas de l'écume et avec lui tout prenait une autre dimension. C'est cela la vie de Pierre. Une vie pleine de semences, de gestes et de mots qui ont été, qui demeurent et qui font nos chemins bordés de fleurs inattendues.

Pierre était de ceux qui rendent sa dignité à l'engagement militant, si malmenée et si essentielle pourtant.

Cette vie a été dure parfois, surtout ces derniers temps avec la maladie, elle a été dense, elle a été belle. Et si nous sommes si tristes aujourd'hui, c'est parce que nous avons été tellement heureux de le connaître. Et c'est cela qui doit l'emporter.

Alors, qu'allons-nous faire de cette absence ? Qu'allons-nous faire de ce silence ? Il nous reste ces beaux souvenirs, ces rencontres, ces combats et cette ténacité ».

Nous joignons à ces propos de Jean-Marc nos condoléances et notre affection à sa famille et à tous ceux, amis et militants, qui l'ont côtoyé.

Morceaux choisis

A l'occasion du soixantième anniversaire de la disparition de Boris Vian, nous proposons en lecture des extraits de sa lettre à M. Faber, Conseiller municipal de Paris. Ce dernier avait dénoncé le poème « le déserteur » écrit en 1953, publié et mis en chanson en 1955 dans le contexte de la guerre d'Algérie.

« Cher Monsieur,

Vous avez bien voulu attirer les rayons du flambeau de l'actualité sur une chanson fort simple et sans prétention, Le Déserteur, que vous avez entendue à la radio et dont je suis l'auteur. Vous avez cru devoir prétendre qu'il s'agissait là d'une insulte aux anciens combattants de toutes les guerres passées, présentes et à venir.

Vous avez demandé au préfet de la Seine que cette chanson ne passe plus sur les ondes. Ceci confirme à qui veut l'entendre l'existence d'une censure à la radio et c'est un détail utile à connaître.

De deux choses l'une : ancien combattant, vous battez-vous pour la paix ou pour le plaisir ? Si vous vous battiez pour la paix, ce que j'ose espérer, ne tombez pas sur quelqu'un qui est du même bord que vous et répondez à la question suivante : si l'on n'attaque pas la guerre pendant la paix, quand aura-t-on le droit de l'attaquer ? Ou alors vous aimiez la guerre — et vous vous battiez pour le plaisir ? C'est une supposition que je ne me permettrais pas même de faire, car pour ma part, je ne suis pas du type agressif. Ainsi cette chanson qui combat ce contre quoi vous avez combattu, ne tentez pas, en jouant sur les mots, de la faire passer pour ce qu'elle n'est pas : ce n'est pas de bonne guerre.

Car il y a de bonnes guerres et de mauvaises guerres — encore que le rapprochement de « bonne » et de « guerre » soit de nature à me choquer, moi et bien d'autres, de prime abord — comme la chanson a pu vous choquer de prime abord. Appellerez-vous une bonne guerre celle que l'on a tentée de faire mener aux soldats français en 1940 ? Mal armés, mal guidés, mal informés, n'ayant souvent pour toute défense qu'un fusil dans lequel n'entraient même pas les cartouches qu'on leur donnait (Entre autres, c'est arrivé à mon frère aîné en mai 1940.), les soldats de 1940 ont donné au monde une leçon d'intelligence en refusant le combat : ceux qui étaient en mesure de le faire se sont battus — et fort bien battus : mais le beau geste qui consiste à se faire tuer pour rien n'est plus de mise aujourd'hui que l'on tue mécaniquement ; il n'a même plus valeur de symbole, si l'on peut considérer qu'il l'ait eu en imposant au moins au vainqueur le respect du vaincu.

D'ailleurs mourir pour la patrie, c'est fort bien : encore faut-il ne pas mourir tous — car où sera la patrie ? Ce n'est pas la

terre — ce sont les gens, la patrie (Le général de Gaulle ne me contredira pas sur ce point, je pense.). Ce ne sont pas les soldats : ce sont les civils que l'on est censé défendre — et les soldats n'ont rien de plus pressé que de redevenir civils, car cela signifie que la guerre est terminée.

Non, monsieur Faber, ne cherchez pas l'insulte où elle n'est pas et si vous la trouvez, sachez que c'est vous qui l'y aurez mise. Je dis clairement ce que je veux dire : et jamais je n'ai eu le désir d'insulter les anciens combattants des deux guerres, les résistants, parmi lesquels je compte bien des amis, et les morts de la guerre — parmi lesquels j'en comptais bien d'autres. Lorsque j'insulte (et cela ne m'arrive guère) je le fais franchement, croyez-moi. Jamais je n'insulterai des hommes comme moi, des civils, que l'on a revêtus d'un uniforme pour pouvoir les tuer comme de simples objets, en leur bourrant le crâne de mots d'ordre vides et de prétextes fallacieux. Se battre sans savoir pourquoi l'on se bat est le fait d'un imbécile et non celui d'un héros ; le héros, c'est celui qui accepte la mort lorsqu'il sait qu'elle sera utile aux valeurs qu'il défend. Le déserteur de ma chanson n'est qu'un homme qui ne sait pas ; et qui le lui explique ? Je ne sais de quelle guerre vous êtes ancien combattant — mais si vous avez fait la première, reconnaissez que vous étiez plus doué pour la guerre que pour la paix ; ceux qui, comme moi, ont eu 20 ans en 1940 ont reçu un drôle de cadeau d'anniversaire. Je ne pose pas pour les braves : ajourné à la suite d'une maladie de cœur, je ne me suis pas battu, je n'ai pas été déporté, je n'ai pas collaboré — je suis resté, quatre ans durant, un imbécile sous-alimenté parmi tant d'autres — un qui ne comprenait pas parce que pour comprendre, il faut qu'on vous explique. J'ai trente-quatre ans aujourd'hui, et je vous le dis : s'il s'agit de tomber au hasard d'un combat ignoble sous la gelée de napalm, pion obscur dans une mêlée guidée par des intérêts politiques, je refuse et je prends le maquis. Je ferai ma guerre à moi. Le pays entier s'est élevé contre la guerre d'Indochine lorsqu'il a fini par savoir ce qu'il en était, et les jeunes qui se sont fait tuer là-bas parce qu'ils croyaient servir à quelque chose — on le leur avait dit — je ne les insulte pas, je les pleure ; parmi eux se trouvaient, qui sait, de grands peintres, de grands musiciens, et à coup sûr, d'honnêtes gens.

(...) ne faites pas semblant de croire que lorsque j'insulte cette ignominie qu'est la guerre, j'insulte les malheureux qui en sont les victimes... »

Boris VIAN — Œuvres complètes ; éditions Fayard

Né en 1920 à Ville-d'Avray, mort à Paris en 1959 ; écrivain, auteur de chanson, trompétiste de jazz, cinéaste, comédien.

Certains de ses textes ont été censurés : « J'irai cracher sur vos tombes », « le déserteur ». Son roman « l'écume des jours » a connu un succès qui ne se dément pas. Ses chansons sont reprises encore aujourd'hui, parmi celles-ci :

La java des bombes atomiques, J'suis snob, Chéri fais-moi mal, On n'est pas là pour se faire engueuler, etc.

